

Bicentenaire Victor Hugo - Prise en charge du séjour à Besançon des deux lauréates d'un concours de poésie organisé par la Ville de Tver (Russie)

Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur : Lors de sa venue à Besançon, en novembre dernier, le Maire de Tver, notre ville jumelée russe, a émis le souhait que Tver participe aux manifestations organisées à Besançon à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Victor Hugo.

Il a ainsi proposé que la Ville de Tver associe ses écoles à cette célébration en lançant, dans les différents établissements scolaires, des concours de poésies à partir des œuvres de Victor Hugo.

La récompense pour les lauréats pourrait être un séjour (hébergement et restauration) dans notre ville, offert par la Ville de Besançon pendant une semaine.

Ces concours ont eu lieu dans le courant du mois de février et les deux lauréates, âgées de 15 et 17 ans, peuvent profiter d'un voyage scolaire d'un groupe de Tver fin mars pour venir à Besançon à moindres frais.

Il convient donc à présent :

- d'accepter d'accueillir à Besançon ces deux lauréates et de financer leur hébergement au Centre International de Séjour,

- de leur décerner un Prix d'encouragement d'un montant de 150 € chacune (983,94 F) leur permettant notamment de couvrir leurs frais de restauration pendant leur semaine à Besançon.

Elles pourront également être reçues officiellement pendant leur séjour.

Cette somme pourra être versée aux lauréates par le biais de la régie du service Relations Extérieures qui sera élargie pour la circonstance.

Ces 300 € seront imputés sur les autorisations budgétaires du Service Relations Extérieures, chapitre 92.04.6714.94036.00400.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Visa préfectoral du 22 mars 2002.